



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne



Épreuves des Jeux olympiques dans la Seine, un pari bientôt réussi ?

Interview originale en français

Les globes-reporters et globe-reportrices du collège Henri DUNANT d'Aumale, (Normandie) et du collège de Koropi (Grèce) s'intéressent à la dépollution de la Seine dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques 2024. Charles XARDEL et Laura GOMES, du service régional de la communication interministérielle à la Préfecture de région Île-de-France - Préfecture de Paris leurs répondent.

Question 1

Pouvez-vous vous présenter et nous expliquer pourquoi c'est vous qui nous répondez aujourd'hui ?

Bonjour, Charles XARDEL. Je suis chef du pôle presse et adjoint à la cheffe du service communication à la préfecture de région d'Île-de-France - préfecture de Paris.

Je suis Laura GOMES MARTEINS, attachée de presse au service de presse de la Préfecture de région d'Île-de-France - préfecture de Paris.

Et on va répondre à vos questions concernant l'organisation des Jeux olympiques et notamment des épreuves en scène. On a préparé cette interview avec Antoine MARNIER, qui est sous-préfet chargé des Jeux olympiques et paralympiques pour Paris. Son emploi du temps, évidemment, à 144 jours des Jeux olympiques est chargé. Il nous a confié cette interview.

Question 2

En quoi consistent les missions de la préfecture de région dans l'organisation des épreuves des Jeux olympiques et paralympiques qui vont se dérouler dans la Seine ?

La préfecture de région d'Île-de-France - préfecture de Paris, pour résumer, s'occupe de tout pour les Jeux olympiques, sauf de l'aspect sécurité publique, ordre public.

Pour rentrer un peu plus dans les détails, la préfecture pilote le plan baignade qui va servir pour les épreuves dans la Seine. On en parlera un peu plus tard.

Sur la cérémonie de la Seine, la cérémonie des Jeux olympiques du 26 juillet, la préfecture s'occupe de tout ce qui est navigation, donc autorisation de navigation pour les bateaux et également, l'autorisation des capitaines de bateau, pour pouvoir naviguer.

La sécurité privée aux abords des stades recrutement, formations en lien avec France travail, jusqu'à l'année dernière Pôle emploi.

La mobilisation populaire, avec l'organisation, notamment, de tout ce qui va se passer pour animer le territoire francilien pendant les jeux, donc les autorisations de création de zones de célébration comme les zones Paris 2024. Mais aussi les zones de célébration franciliennes, donc les autres zones qui ne sont pas des zones Paris 2024.

Il y a aussi tout ce qui est animation culturelle, avec des centres de préparation aux jeux ; il y a les centres de préparation aux jeux culturels, les centres de préparation aux jeux plus globaux qui accueillent des délégations étrangères et les centres de préparation saveur olympique autour de la gastronomie, du sport et des jeux.

Il y a aussi l'organisation du déplacement culturel avec le MuMo qui est un musée ambulant qui fait le tour d'Île-de-France avec, à son bord, des expositions en lien avec les JO. C'est un autre aspect de la mobilisation populaire, qui est gérée par la préfecture de région Île-de-France.

Et on peut terminer, bien entendu, par le plan vélo. Donc le plan vélo, en lien, bien entendu, avec les collectivités territoriales, parce que l'ambition de ces Jeux olympiques de Paris 2024 - une des ambitions avec le volet héritage - c'est de rendre accessible en vélo l'ensemble des sites olympiques à Paris et en région Île-de-France, hormis le site de Villepinte. La voiture, le véhicule individuel ne sera pas permis. Ce sera en transport ou en vélo ou, bien entendu à pied, bien entendu, dans tout ce qui est à Paris ou alors si on est à proximité d'un site olympique en Île-de-France.

Question 3

Quelles sont les épreuves exactes qui vont se dérouler dans la Seine ? À quels emplacements ?

Alors, à la fois pour les épreuves olympiques et paralympiques, vous avez quinze épreuves en eau qui sont dans la Seine ou dans des stades comme par exemple le centre nautique de Vaires-sur-Marne ou alors le CEA, le centre aquatique olympique : le canoë slalom, la course canoë en ligne, la natation, la natation artistique, la natation marathon en eau libre dans la Seine, le pentathlon moderne, le plongeon, le surf. Donc là, bien entendu le surf, on est à Tahiti. Le triathlon, la voile qui est à Marseille, le water-polo, le para viron, le para canoë, le parrain natation et le para triathlon qui, lui aussi, est dans la Seine. Là, vous avez vu quelques exemples. Paris 2024, c'est l'appellation de ces jeux 2024. Mais la volonté était de faire participer l'ensemble du territoire métropolitain, mais aussi d'outre-mer. J'ai parlé de Marseille et, bien entendu, de Tahiti, avec les territoires d'outre-mer français.

Question 4

Pourquoi ces épreuves nécessitent une organisation particulière ?

Pour la Seine, vous avez deux thématiques. On pourra revenir un peu plus tard sur la cérémonie qui est, pour la première fois, en dehors d'un stade, en dehors d'une enceinte close. Là l'objectif, l'ambition n'est pas moins que de construire un stade à ciel ouvert sur 6 km.

Deuxième thématique, c'est l'organisation d'épreuves olympiques dans la Seine où on va avoir des nageurs qui vont nager dans la Seine sur plusieurs épreuves. On peut en citer deux : la natation en eau libre et le triathlon est bien entendu le para triathlon. Tout ça doit respecter des normes pour pouvoir se baigner dans la Seine, et c'est là qu'entre en jeu le plan baignade piloté à la fois par la préfecture de région d'Île-de-France et le préfet de région Marc GUILLAUME, et avec la ville de Paris et la maire Anne HIDALGO.

Ce plan baignade se structure en différents axes de travail, accompagné par un 1,4 milliard de crédits dont 700 millions par l'état.

Il faut dépolluer la Seine. Ça passe par plusieurs types de structure. Le premier, qui est un peu technique, c'est corriger ce qu'on appelle les mauvais branchements. Très clairement les mauvais branchements de bâtiments publics, de bâtiments sociaux, les bailleurs sociaux, les logements et tout ce qui est maison individuelle. Au fil des années, un peu par manque de législation, on peut être par négligence, vous aviez les eaux usées et les eaux de pluie d'une maison ou d'une habitation qui allait dans un seul tuyau pour faire simple. Maintenant ce qui est obligatoire dans la loi, ce qui est obligatoire pour vendre sa maison, c'est d'avoir deux réseaux différenciés. Le réseau des eaux usées : la cuisine, les toilettes, la salle de bain et le réseau des eaux de pluie avec le ruissellement du toit.

Jusqu'alors, vous aviez un seul réseau et un tout à la Seine. Vous aviez une pollution de la Seine assez massive. Et les études, à partir de 2017, 2018 ont calculé que pour rendre la scène baignade, une cartographie a été définie et ont été recensées 23 000 mauvais branchements. C'est-à-dire que vous avez, en termes de travaux, 23 000 mauvais branchements à corriger : dans des bâtiments publics, des écoles, dans des maisons individuelles et, bien entendu, chez les bailleurs sociaux, donc des immeubles d'habitation.

Ces mauvais branchements sont en amont de la Seine et on retrouve ces corrections de mauvais branchement dans le département de la Seine-et-Marne (94) et dans le département de la Seine-Saint-Denis (93). Et de façon un peu embryonnaire dans les Hauts-de-Seine (92).

Ça, c'est peut-être un des plus gros morceaux du Plan baignade, pour assainir la Seine et ne plus faire en sorte que c'est mauvais branchement, que ces eaux usées aillent directement dans la Seine par le biais des réseaux d'eaux pluviales.

Depuis 1923, se baigner dans la Seine est interdit puisqu'elle est trop polluée. On a des épreuves qui sont en eau libre, c'est-à-dire que ces épreuves de triathlon et de natation marathon se font obligatoirement en eau libre. Ces disciplines ont lieu dans ce qu'on appelle l'eau libre. Par exemple, à Rio, dans la baie de Rio. Nous, on a choisi la Seine. Donc, il a fallu la dépolluer puisque la baignade est aujourd'hui interdite depuis 1923. Et c'est pour ça qu'il y eut cet engagement de dépolluer la Seine pour rendre ces épreuves possibles. Et cet engagement se poursuit avec le volet héritage. C'est toute cette organisation-là qui s'est mise en place avec le Plan baignade pour rendre ces épreuves possibles et ensuite rendre la Seine baignable pour l'ensemble des Franciliens à l'avenir.

Question 5

Quels types de pollution touche la Seine qui peut rendre compliquer l'organisation d'épreuves sportives ?

Deux types de pollution, dont toutes les bactéries liées aux eaux usées. Et l'autre pollution, c'est le ruissellement des eaux de pluie, notamment lorsque vous avez de gros orages, les égouts de Paris sont saturés et là, vous avez des déversements qui sont enclenchés pour déverser les eaux de pluie dans la scène. Ces deux types de pollution doivent être amoindris ou en tout cas doivent être limités pour que l'eau de la Seine ne soit plus polluée par ces types de pollution, pour permettre une baignade en Seine.

Le fait de se baigner dans la Seine, est-ce que ça peut être dangereux pour les athlètes avec cette pollution ?

S'ils se baignent dans la Seine, c'est que l'eau ne sera plus polluée, donc non, ce ne sera pas dangereux.

Question 6

Les bactéries peuvent être éliminées ?

Oui, bien sûr. Je ne dirais pas éliminées à 100%, mais en tout cas amoindries pour arriver à des normes qui qu'ils le permettent. C'est le même principe que lorsque vous vous baignez en mer ou dans l'océan. Vous n'avez pas un taux de zéro bactérie, vous en avez évidemment. Et c'est la même chose que lorsque vous vous baignez dans des lacs en France ou ailleurs, lorsque la baignade est autorisée. Si on prend des exemples à l'étranger, on peut se baigner dans le Danube à Vienne. On peut aussi se baigner dans certaines, dans certains canaux à Amsterdam.

Question 7

Comment la dépollution de la Seine s'organise pour que tout soit prêt pour les Jeux - en amont, et en aval des sites des épreuves ? Comment se compose l'équipe qui gère la dépollution de la Seine ?

Vous avez les branchements. Ensuite, vous avez des ouvrages structurants pour réduire les déversements en Seine en temps de pluie. Je vous donne l'exemple d'une structure, le bassin d'Austerlitz, qui se trouve à proximité de la gare d'Austerlitz, dans le 13ème arrondissement de Paris. Très concrètement, c'est un énorme bassin d'environ trente à cinquante mètres de profondeur qui doit être en capacité de récupérer 20 à 30 piscine olympiques en termes de capacité, pour vous donner un exemple. Ça doit permettre le stockage des eaux de pluie en cas d'orage, les stocker et ensuite, au fur à mesure, les remettre dans le système d'égout. En clair, c'est un bassin de rétention. Lorsque vous avez un orage, les eaux de cet orage ne vont plus dans les égouts pour les saturer ensuite être déversé dans la Seine, ça va dans ce bassin de rétention. Avec ce bassin, vous évitez le ruissellement des rues de Paris avec les déchets, avec les métaux lourds, avec les hydrocarbures.

Vous avez aussi le branchement, le raccordement des péniches. C'est très facile à comprendre. Jusqu'en 2017/2020, les péniches intra-muros, donc dans Paris, n'étaient pas raccordées au réseau d'assainissement. En gros, elles déversaient leurs eaux usées dans la Seine. Avec la loi olympique de 2018, toutes les péniches intra-muros ont l'obligation de se raccorder au réseau d'assainissement. Donc, elles font des travaux à l'intérieur et, avec un simple tuyau, elles se branchent sur les quais qui sont sur les égouts. C'est facile à faire en termes de travaux, sauf peut-être quelques cas particuliers sur de vieilles péniches. Chaque propriétaire de péniche est accompagné par l'État avec des subventions.

Autres travaux un peu plus techniques. Ça va être la modernisation de deux stations d'épuration pour permettre, en tout cas, pour ajouter une dernière étape de traitement des eaux avant d'être rejetée dans le milieu naturel. C'est ce qui se passe avec n'importe quelle station d'épuration : elle collecte les eaux usées, il y a un traitement, un système de bassins de rétention, de collecteurs et vous avez deux systèmes de traitement - assez technique - la dernière étape qui a été rajoutée notamment par UV (ultraviolet), qui permettent d'achever le traitement bactériologique et de rejeter ces eaux dans le milieu naturel, la Marne ou la Seine.

Question 8

Depuis quand les travaux ont-ils commencé ? Combien de temps ça prend ? Quand seront-ils terminés ?

L'objectif, c'est de terminer, en tout cas d'avancer les travaux au maximum pour les JO de façon à éliminer 75% de la pollution bactériologique. Je ne sais pas s'il est possible d'atteindre les 100%. Honnêtement, je ne le pense pas. Dans aucun endroit, aucun milieu naturel, on ne peut atteindre les 100% d'élimination bactériologique. Mais en tout cas en éliminant 75% de la pollution bactériologique, la veille des jeux, au moment de la cérémonie de la Seine, vous permettez d'atteindre des normes pour la baignade en Seine. Les travaux ont commencé depuis 2018, 2019. Ils avaient même déjà commencé quelques années avant, mais là ça a été vraiment le coup de lancement avec la loi olympique sur l'ensemble des points que je vous ai détaillé. Certains sont terminés, notamment la modernisation de ces deux usines de station d'épuration. Ça s'est terminé.

Le raccordement des péniches est terminé à 80%, donc, d'un point de vue unitaire, il reste encore 20 ou 25 péniches à raccorder. Donc, en 140 jours, ce sera atteint.

Les grands ouvrages, notamment le bassin d'Austerlitz, y seront livrés entre avril et juin. Et concernant les raccordements, il fallait attendre le seuil de 23 000, et ça, ce sera atteint pour les jeux.

Et les travaux du plan baignade se poursuivront encore après parce qu'il faudra poursuivre la correction de ces mauvais branchements, essentiellement.

Question 9

Après les JO sera-t-il toujours possible de se baigner dans la Seine ?

C'est un objectif, c'est la phase, héritage de JO qui est en jeu. L'idée, c'est vraiment de rendre baignable la Seine. Maintenant, ce sera baignable sur des périmètres qui auront été identifiés. On ne peut pas se baigner n'importe où non plus, pour des questions de sécurité, et c'est comme quand on va à la mer en fait. Drapeau rouge, drapeau vert. La baignade est conditionnée à la qualité de l'eau et ça, ce n'est pas propre à la Seine. C'est propre à tout lieu de baignade d'une manière générale.

Donc, ce travail-là, il va être maintenu et ils vont continuer dans ce sens-là, mais, évidemment, on ne pourra pas se baigner n'importe quand, à n'importe quel jour dans la Seine.

Vous avez un exemple à Paris qui est parlant, c'est le bassin de la Villette. Dans le nord de Paris, c'est un bassin dans un canal. Donc, on est en eau libre puisqu'on n'est pas dans une structure, dans une piscine, mais vous avez un bassin qui est délimité par des infrastructures dans le canal et on peut s'y baigner sur une certaine période de l'année, la période estivale. Mais parfois, tel jour, on ne peut pas s'y baigner parce que la qualité de l'eau est mauvaise.

Et l'exemple de Laura est très bon. On peut se baigner quand on veut sur les plages bretonnes, mais parfois vous avez des algues vertes, donc la baignade est interdite.

Question 10

Qui finance ce projet de dépollution ?

Ce projet, ce plan baignade, c'est un 1,4 milliards d'euros au total. L'État en finance 700 millions, quasiment la moitié. Ensuite vient la mairie de Paris, qui finance également. Le SIAP, donc le syndicat intercommunal d'assainissement des eaux, le service public de traitement des eaux.

Pour subventionner les particuliers, pour la correction des mauvais branchements dans les zones pavillonnaires ou dans les péniches, là, vous avez l'agence de l'eau, Seine Normandie. C'est un opérateur de

l'État, donc c'est encore des crédits d'État. C'est un opérateur de l'État qui accompagne les particuliers pour les subventionner, pour faire leurs travaux.

Vous allez également avoir d'autres collectivités ; les conseils départementaux 93 et 94 et des intercommunalités également dans ces départements, qui vont subventionner les particuliers ou payer des travaux, par exemple les travaux de voirie. Quand vous venez chez les gens pour casser leurs canalisations et le refaire, vous et évidemment faire des raccordements dans la rue, donc des travaux de voirie, ça c'est les intercommunalités.

Question 11

Comment la qualité de l'eau est testée ? Si les résultats attendus ne conviennent pas le jour des épreuves, quelles sont les autres alternatives pour la tenue des épreuves ?

Il n'y a pas des tests de l'eau qui sont réalisés tous les jours en ce moment. Pour la simple et bonne raison qu'on ne se baigne pas en ce moment, donc on ne va pas faire des tests.

Et d'un point de vue saisons. En ce moment, on est en pleine crue. Donc, la qualité de l'eau, évidemment, n'est pas bonne parce qu'on est en crue. Donc ça ne servirait à rien.

Les tests, il va y en avoir tous les jours à partir, si je ne me trompe pas, à partir de juin, juillet, en tout cas sur à partir de juillet. Vous aurez des tests tous les jours pour constituer ce qu'on appelle un profil de baignade. Et jusqu'à la veille des épreuves. Le jour des épreuves et quelques jours après les épreuves.

Si le jour ou la veille d'une épreuve, les tests sont mauvais. On l'a vu l'année dernière, l'été dernier, notamment fin juillet avec la natation marathon, et mi-août avec le triathlon et le para triathlon. Là, on décalera les épreuves. On peut décaler d'1 ou 2 jours les épreuves en Seine.

Une pollution dans la Seine n'est pas stagnante. Vous avez tout simplement un courant d'eau. La pollution bouge en même temps que la vitesse du courant. C'est pour ça qu'on fait des tests à plusieurs endroits de la Seine. Et on fait des tests en amont de l'épreuve, quelques centaines de mètres en amont de l'épreuve, au niveau du pont d'Austerlitz.

Ensuite, vous arrivez au pont Alexandre III, entre Invalides et Grand palais. Là, c'est le début des épreuves, et ensuite, on refait des tests jusqu'au pont d'Iéna, jusqu'à la tour Eiffel. Comme ça, on englobe le périmètre de là où nageront les athlètes.

Ce qui s'est passé, notamment l'année dernière pendant les tests Event, c'est qu'effectivement on n'a pas pu décaler complètement, et du coup, le triathlon est devenu un duathlon. Mais c'est quelque chose qui est habituel dans la pratique de ces sports-là. Ils sont habitués à devoir s'adapter à la qualité de l'eau dans laquelle ils vont nager. Donc, c'est devenu un duathlon. Ça, c'est une des possibilités. C'est la possibilité qui on a si vraiment les jours de contingence ne suffisent pas.

Question 12

Par le passé, y a-t-il déjà eu des épreuves sportives dans la Seine ? Ont-elles pu avoir lieu, ou certaines ont-elles été annulées à cause de la pollution ?

L'année dernière, pendant l'été, les tests Event, certaines ont été annulées fin juillet, notamment parce que, par effet de malchance, on a eu 10 à 15 jours de pluie en plein mois de juillet. Je ne vais pas vous dire que c'est rare à Paris, mais les trois étés d'avant, on n'avait pas eu ça. Donc, là, évidemment, c'est tombé sur nous. En fait, ça a été annulé parce que les infrastructures n'étaient pas encore prêtes. C'est bien ça qu'il faut avoir en tête là. Les infrastructures sont là ou sont en train d'arriver et les calendriers des travaux sont tenus pour que ces infrastructures qui captent l'eau de pluie soient opérationnelles dès juillet. Et bien entendu, pas le jour des épreuves, mais plusieurs semaines avant les épreuves.

Certaines ont été tenues, notamment pour tout ce qui est triathlon. Ce qu'on appelle la familiarisation. Donc, c'est le repérage. Les athlètes ont été dans l'eau, ont nagé, les tests étaient bons et les deux premières épreuves - notamment pour hommes et femmes, si je ne me trompe pas - ont pu se tenir, mais pas les suivantes.

À savoir que pour juillet, on a souvent le résultat des tests à J+1, à J + 1 jour, Et pour une des épreuves, on a su avec les tests que l'eau, finalement, était bonne. Donc, principe de précaution par rapport aux tests antérieurs, on a annulé l'épreuve, mais les résultats définitifs ont prouvé que l'eau était bonne.

Question 13

La préfecture est-elle optimiste sur le fait que les épreuves puissent se tenir ?

Oui, effectivement, on est optimiste, puisque tous les ouvrages sont en cours de finalisation ou sont déjà prêts. On a vu qu'on en était capable avec ses premières épreuves, malgré un orage, on a quand même eu des épreuves en Seine qui sont tenues. Maintenant, on a les ouvrages nécessaires et on a fait les travaux qu'il fallait pour pouvoir arriver à cette baignabilité de la Seine donc, on est tout à fait optimiste.

Les 2 ou 3 jours des tests Event où les épreuves ont pu se tenir, on a eu des images magnifiques. Évidemment, lorsque vous êtes en plein centre de Paris, entre les Invalides, sur le pont Alexandre III, à côté du Grand palais, Austerlitz derrière vous, et en perspective la tour Eiffel, ça donnait des images incroyables. On pourra vous en montrer ou en tout cas vous vous en fournir. Et l'ambiance était fabuleuse. Les athlètes étaient heureux de pouvoir nager dans un tel décor. Donc, en plus de réussir ce pari de la baignade en Seine, pouvoir réussir ce pari sportif, technique et environnemental, bien entendu, on est plus optimiste.

Question 14

Est-ce que ça va coûter trop cher de permettre la baignade après les JO de Paris 2024 ?

Non, ce n'est pas trop cher. Ce sont des infrastructures qui sont déjà existantes, pour certaines nouvelles. Mais ça fait partie des évolutions de la société.

On est sur des politiques publiques, environnementales, sociales, voire même urbaines. De permettre aux villes et à la société de s'adapter, en fait, à reconquérir en ville des fleuves, des zones d'eau.

La ville de Paris avec la préfecture de région s'est exercée à une simulation crise de Paris à 50°. Lorsque vous êtes dans des toits sous les combles, dans ce qu'on appelle les chambres de bonne, on atteint les 40°, 43°. Le Paris à 50°, malheureusement, s'il n'est pas pour demain, il est en tout cas pour quelques années.

Donc ça fait partie de la puissance publique, des services publics, de se préparer et d'anticiper la ville à ce type de condition. Et reconquérir la Seine en permettant des zones de baignade, ça en fait partie. Donc, non, ça ne coûtera pas trop cher. On est sur des politiques d'investissement.

Question 15

Avez-vous un message à adresser aux rédactions

Accréditez-vous. Venez à Paris pendant ces jeux olympiques. Venez vivre les jeux, vivre Paris, vivre tout ce que ces jeux peuvent vous transmettre.

Nous, on est très enthousiaste à l'idée de cette grande fête qui arrive pour le coup une fois dans le siècle, une fois dans une vie, et on espère que cet enthousiasme sera partagé avec vous et que vous vous joindrez avec nous pour cette belle fête.